

# 18>25 ANS

# ENVIE DE T'ENGAGER ?

DEVIENS VOLONTAIRE  
EN SERVICE CIVIQUE  
À MONT DE MARSAN AGGLO



# UNE OPPORTUNITÉ DE T'ENGAGER DANS UNE MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

## » **Qui est concerné ?**

Tous les jeunes motivés de 18 à 25 ans, 30 ans en situation de handicap. Il n'y a pas de critères de diplômes ou de formation.

## » **Combien de temps dure la mission ?**

Chaque mission dure 8 mois, d'octobre à juin et s'effectue sur une durée de 26 heures/semaine.

## » **La mission de Service Civique est-elle rémunérée ?**

Elle est indemnisée à hauteur de 620 €/mois.

## » **Des formations sont-elles proposées pendant le Service Civique ?**

Les volontaires participent à une formation civique et citoyenne de deux jours et à une formation aux gestes de premiers secours, financées par l'État.

## » **Quelles sont les domaines d'action des missions ?**

Réalisées dans l'un des services de Mont de Marsan Agglo, les missions s'effectuent dans l'un des 7 domaines suivants :



éducation  
pour tous



mémoire et  
citoyenneté



sport



culture et  
loisirs



environnement



solidarité



santé

# POURQUOI FAIRE UN SERVICE CIVIQUE À MONT DE MARSAN AGGLO?

- » Rejoindre une structure tournée vers le bien commun
- » Disposer d'un accompagnement personnalisé avec un tuteur dédié, un référent de structure et un conseiller de la Mission Locale
- » Te préparer au monde professionnel
- » Découvrir un nouveau domaine d'action
- » Enrichir ton parcours en vivant une expérience unique qui valorisera ton CV
- » Bénéficier de droits et avantages : protection sociale complète prise en charge par l'État, carte de volontaire en Service Civique permettant d'obtenir les mêmes avantages que les étudiants, des aides au permis, à la formation BAFA
- » Vivre des temps collectifs chaque semaine avec la promo du Service Civique (regroupements entre volontaires, événements du Pôle Jeunesse, formations, rencontres professionnelles...)
- » Découvrir une communauté d'agglomération qui regroupe 18 communes et dont le fonctionnement s'appuie sur un esprit de coopération et sur une intercommunalité vivante et volontaire au service des 57 000 habitants.

# LES ÉTAPES POUR DEVENIR VOLONTAIRE



## **1. À partir de juillet**

Consulte les annonces de volontariat sur [service-civique.gouv.fr](http://service-civique.gouv.fr) ou sur [montdemarsan.fr](http://montdemarsan.fr)



## **2. Jusqu'à fin septembre**

Postule aux offres qui t'intéressent en envoyant ta lettre de motivation



## **3. Fin septembre/début octobre**

Si ta candidature est présélectionnée, tu rencontreras en entretien la coordinatrice du Service Civique et le référent de ta mission, à Mont de Marsan ou en visio



## **4. Courant octobre**

Si ta candidature est retenue et que tu es toujours intéressé, prépare-toi à rejoindre ta structure d'accueil et à démarrer cette nouvelle aventure !

# ENVIE DE REJOINDRE L'AVENTURE ? UNE QUESTION ?

## **Service Civique**

Pôle Jeunesse de Mont de Marsan Agglo

15 rue Lacataye | 40000 Mont de Marsan

[service-civique@montdemarsan-agglo.fr](mailto:service-civique@montdemarsan-agglo.fr) | 06 81 69 35 69

